

Syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin

7000, rue Marie-Victorin, local E-017

Montréal, Québec

H1G 2J6

Téléphone : 514-325-0150, poste 2427

Télécopieur : 514-328-3815

---

## PROCÈS-VERBAL A.G

Tenue au local Gymnase bloc C le 10/02/201

---

### Ordre du jour<sup>1</sup>

0.0 Ouverture [Constatée à 12 :33]

0.1 Animation et secrétariat

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.3 Adoption des procès-verbaux

1.0 Revendications et plan d'action

1.1 Local et Régional

1.2 ASSÉ

2.0 Traitement des avis de motion

3.0 Élections

4.0 Budget

---

1

Tel qu'adopté en point 1.2

5.0 Dépôt des avis de motion  
6.0 Varia  
7.0 Levée [Constatée à HH:MM]

---

## **0.0 Ouverture**

Ouverture de l'assemblée (12:33)

Proposé par : Rainari Castro  
Appuyé par Valérie Berthiaume  
*Adopté à l'unanimité*

## **0.1 Animation et secrétariat**

Que Gabrielle Morin-Rochon anime et que Matias Perinetti-Paniagua soit au secrétariat.

Proposé par : Rainari Castro  
Appuyé par Laurence Gauvin  
*Adopté à l'unanimité*

## **0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

0.1 Animation et secrétariat

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.3 Adoption des procès-verbaux

1.0 Revendications et plan d'action

1.1 Local et Régional

1.2 ASSÉ

2.0 Traitement des avis de motion

3.0 Élections

4.0 Budget

5.0 Dépôt des avis de motion

6.0 Varia

7.0 Levé

Proposé par : Thierry Beauvais-Gentile  
Appuyé par : Rainari Castro  
*Adopté à l'unanimité*

### **0.3 Adoption des procès-verbaux**

Que l'on adopte les procès-verbaux suivants :

PV AG 25/11/2015 (modifié)

*Appuyé par : Thierry Beauvais-Gentile*

*Appuyé par Rainari Castro*

*Adopté à l'unanimité*

---

#### **Revendications et plan d'action**

##### **1.1 Local et régional**

**1.1.1 :** *Considérant que le mouvement féministe est en constante évolution et qu'il englobe DES féministes hétéroclites et parfois conflictuels.*

*Considérant que le mouvement féministe implique une prise de position, le contenu du cours enseigné serait irrémédiablement subjectif.*

*Considérant qu'il serait nuisible à l'autonomie des femmes dans la lutte féministe qu'un ministère prenne en charge la création de ce programme.*

Que le SECMV s'oppose aux cours de féminisme institutionnalisé au niveau collégial.

*Proposé par : Valérie Berthiaume*

*Appuyé par : Alice Brassard*

*Adopté à majorité*

Que le SECMV se positionne en faveur de l'autogestion par les étudiant-e-s, professeur-e-s et employé-e-s des institutions post-secondaire.

*Proposé par : Rainari Castro*

*Appuyé par : Félix Dumas-Lavoie*

##### **Proposition d'amendement :**

Que le SECMV boycotte les instances de cogestion du CEGEP et qu'on invite les professeur-es et employées à faire de même, comme première étape de la mobilisation vers une gestion réellement collégiale.

*Proposé par: Thierry Beauvais-Gentile*

*Appuyé par: David Jules*

*Adopté à majorité*

##### **Retour sur la principale**

Que le SECMV se positionne en faveur de l'autogestion par les étudiant-e-s, professeur-e-s et employé-e-s des institutions post-secondaire.

Que le SECMV boycotte les instances de cogestion du CEGEP et qu'on invite les professeur-es et employées à faire de même, comme première étape de la mobilisation vers une gestion réellement collégiale.

*Adopté à l'unanimité*

**1.1.2 :** *Considérant qu'il est important qu'une égalité des sexes soit véhiculée et transmise dans un cadre scolaire.*

*Considérant que la littérature est un instrument important de reproduction des valeurs sociales et culturelles.*

*Considérant que les œuvres littéraires écrites par des femmes sont minoritairement enseignées dans le cursus scolaire.*

Que le SECMV se positionne en faveur de la parité homme-femme dans les lectures obligatoires au niveau collégial.

Que le SECMV se positionne en faveur d'une féminisation de l'enseignement post-secondaire.

*Proposé par : Ariane Renaud*

*Appuyé par : Valérie Berthiaume*

**Proposition d'amendement :**

Qu'il y ait également une représentation des diverses communautés culturelles

*Proposé par : Patrice Ménard*

*Appuyé par : Thierry Beauvais-Gentile*

*Adopté à majorité*

**Proposition d'amendement :**

Que la proposition s'applique seulement au cours de littérature Québécoise

*Proposé par : Charles-Antoine Leboeuf*

*Appuyé par : Félix Dumas-Lavoie*

**Proposition de sous-amendement :**

Que l'on ajoute français 4

*Proposé par : Charles-Antoine Leboeuf*

*Appuyé par : Félix Dumas-Lavoie*

*Battue à majorité*

**Retour sur l'amendement :**

Que la proposition s'applique seulement au cours de littérature Québécoise

*Battue à majorité*

**Retour sur la principale**

Que l'on enlève le deuxième « Que »

*Proposé : Myriam F. Dansereau*

*Appuyé par : Frédéric Chouinard*

*Battue à majorité*

## **Retour sur la principale**

Que le SECMV se positionne en faveur de la parité homme-femme dans les lectures obligatoires au niveau collégial.

Que le SECMV se positionne en faveur d'une féminisation de l'enseignement post-secondaire  
Qu'il y ait également une représentation des diverses communautés culturelles

*Adoptée à majorité*

**1.1.3 :** Que le SECMV se positionne en faveur d'une campagne dont les principales revendications sont (sous le thème du travail étudiant):

Le plein salaire pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage à tout ordre d'enseignement  
L'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études  
La gestion collégiale (entre étudiant-es, professeur-es, et employé-es) des institutions d'enseignement

La valorisation et l'utilisation concrète de la production étudiante par la mise en place d'un programme à cet effet au collégial comme au niveau universitaire

Dans une perspective de reconnaissance des études comme un travail intellectuel méritant un salaire et des conditions convenables.

Que soit mis de l'avant l'aspect féministe d'une campagne avec de telles revendications, entre autres car le modèle actuel de l'AFE contribue à maintenir l'institution patriarcale du mariage.

Que soit mis de l'avant l'aspect anticapacitiste d'une campagne avec de telles revendications, les étudiant-es ayant des incapacités étant particulièrement pénalisés-es par l'obligation de conjuguer études et travail rémunéré.

Que l'on profite d'une telle campagne pour mettre de l'avant l'intérêt, trop souvent méprisé, des étudiant-es LGBTQIIAA+, la condition étudiante actuelle forçant la cohabitation parfois tendue avec des familles opposées à la prise de liberté sexuelle de l'étudiant-e.

Que l'on profite d'une telle campagne pour mettre de l'avant l'intérêt, trop souvent méprisé par le mouvement étudiant, des étudiant-es en technique, les stages et l'AFE les touchant davantage que la hausse des frais de scolarité à l'université, enjeu constamment mis au centre de la lutte étudiante.

Que cette campagne soit apportée lors de la plénière sur la prochaine campagne au prochain congrès de l'ASSÉ comme une campagne provinciale ou régionale à commencer.

Que l'on se penche sur la possibilité d'inclure l'instauration d'un revenu minimum garanti (RMG) et/ou l'inclusion des étudiant-es dans cette mesure à ces revendications.

*Proposé par : Thierry Beauvais-Gentile*

*Appuyé par : Rainari Castro*

*Adoptée à majorité*

## 1.2 ASSÉ

**1.2.1 :** Que le SECMV réitère sa position pour un système de webdiffusion en direct approprié lors des congrès de l'ASSÉ. Qu'en ce sens on tente d'enregistrer toute instance pour consultation future.

*Proposé par : Thierry Beauvais-Gentile*

*Appuyé par : Sabrina D'Amour*

*Adopté à l'unanimité*

**Proposition dilatoire :** Que l'on passe au point Budget (4.0)

*Proposé par : Valérie Berthiaume*

*Appuyé par : Magali Faddoul*

*Adopté à l'unanimité*

## 2.0 Traitement des avis de motion

### 3.0 Élections

### 4.0 Budget

**4.1 :** *Considérant que le café l'Exil fait partie du SECMV ;*

*Considérant que l'entretien du lave-vaisselle de l'Exil depuis 2014 à 2015 a coûté 1741.60\$*

*Considérant que le bon fonctionnement du lave-vaisselle est nécessaire au respect des normes d'hygiène et salubrité et de santé et sécurité au travail,*

*Considérant que l'équipement de l'Exil tombe en ruine et qu'il est important d'avoir du bon matériel pour préparer la nourriture que l'on vous vend.*

Que l'on mette 3000\$ de plus dans la case "entretien général" ; Que cet argent serve à financer l'achat d'un lave-vaisselle pour le café l'Exil.

Que le SECMV verse le montant de 150\$ à l'Exil pour l'achat d'une nouvelle mijoteuse

*Proposé par : Magali Faddoul*

*Appuyé par : Valérie Berthiaume*

*Adopté à l'unanimité*

**4.2 :** *Considérant la formation supplémentaire par la firme comptable Lemieux Cantin pour être en mesure de ne pas dépasser la case budgétaire prévue pour les années postérieures*

*Considérant les demandes de subventions et de dons reçus à ce jour ainsi que le retour des taxes*

*Considérant la sous-estimation des frais du photocopieur*

*Considérant le remboursement des taxes foncières et le surplus restant*

*Considérant les autres propositions de modification du budget*

Que le SECMV verse 675,00\$ à la case «honoraires professionnels.»

Que le SECMV alloue 2000,00\$ supplémentaire dans la case subventions-activités

Que le SECMV alloue 1000,00\$ supplémentaire à la case subventions-concentrations

Que le SECMV alloue 1000,00\$ supplémentaire à la case dons

Que le SECMV verse 500,00\$ dans la case «frais photocopieur»

Que le SECMV alloue 3000,00\$ dans les salaires de l'Exil.

Que le SECMV alloue le montant supplémentaire restant à la restauration du café L'Exil après toutes modifications budgétaires adoptées lors de l'assemblée générale du 17 février 2016

*Proposé par : Sabrina D'Amour*

*Appuyé par : Magali Faddoul*

*Adopté à l'unanimité*

**4.3 :** *Considérant que le comité vous assure un excellent spectacle avec de la bonne bière lors des matchs au cégep.*

*Considérant que le comité d'Improvisation Marie-Victorin est un comité à la thématique culturelle enrichissant pour les étudiants y participant.*

*Considérant que le comité d'Improvisation Marie-Victorin est un représentant du cégep Marie-Victorin auprès des autres cégeps.*

*Considérant que le comité d'Improvisation Marie-Victorin doit subvenir à d'importantes dépenses.*

*Considérant que le comité d'Improvisation Marie-Victorin doit terminer l'année avec un compte bancaire positif pour assurer sa continuité Proposition officielle :*

Le comité improvisation Marie-Victorin propose que la somme de 3000\$, qui paraît dans la colonne «Différence» des «Comités thématiques», lui soit transférée afin d'assurer un déficit 0 à la fin de cette session «Hiver 2016».

*Proposé par : Jean-Philippe*

*Appuyé par : Sabrina D'Amour*

*Adoptée à majorité*

**Proposition privilégiée :** Constatation du Quorum (non-atteint)

**Proposition de levée**

*Proposé par : Magali Faddoul*

*Appuyé par : Sabrina D'Amour*

*Adopté à l'unanimité*

**5.0 Dépôt des avis de motion**

**6.0 Varia**

**7.0 Levée**

**La levée est constatée à 14 :05**